

Les colocations

Une solution pour une arrivée sereine
en région parisienne



Demande sur dossier
auprès de la fondation d'Aguesseau

Dossier anonymisé et étudié en commission. Les situations urgentes de mobilité professionnelle sont prioritaires pour l'attribution d'un logement

logements@fda-fr.org
01 44 77 98 50

www.fda-fr.org

Bail maximum de 2 ans
Préavis d'un mois à la sortie

Loyer modéré
charges payées par la fondation

Ménage
réalisé une fois par semaine
dans les parties communes

Logement meublé
et équipé par la fondation